

Compte-rendu de la réunion du Collège Travaux du mardi 19 novembre 2024

Etaient présents :

Membres du Bureau :

Amélie ROGNON (ARO)	ORTEC-SOLEO	X
Jean-Yves RICHARD (JYR)	SARPI Remediation	X
Jonathan SENECHAUD (JSE)	COLAS	X
Jean-Philippe TRACOL	SECHE ECO SERVICES	X

Membres de l'UPDS :

Cyrielle MARCIANO	ORTEC BIOGENIE
Jonathan SENECHAUD	COLAS Environnement
Vincent GISEL	COLAS Environnement
Emmanuel SERVANT	NAVARRA TS
Nicolas FERRIER	ORTEC SOLEO
Lilia Eve MECHIRI	REMEA
Frédéric VIOLA	RESOLVE
Wilfried VANNIER	SERPOL

1. Approbation du CR du collège travaux du 17 septembre 2024.

Cf. diaporama en annexe.

Le compte-rendu du collège travaux du 17 septembre 2024 est approuvé.

2. Marché des travaux : tendance fin 2024

Cf. diaporama en annexe.

Le marché des sites et sols pollués ainsi que des plateformes de traitement des terres reste tendu avec globalement un manque de visibilité pour 2025. Certaines entreprises sortent d'années plus compliquées notamment grâce à la signature de gros chantiers ou à une reprise de commandes. Cependant, la reprise demeure globalement modérée, avec peu de nouveaux contrats industriels, une diminution importante des AO publics. La concurrence reste forte et la pression sur les prix persiste, ce qui affecte la rentabilité.

Les mauvaises pratiques, telles que la mauvaise caractérisation des terres, continuent de poser problème. Bien que les contrôles renforcés des DREAL au niveau des installations de stockage type ISDI et ISDI+ puissent améliorer la situation, un contrôle plus rigoureux de la traçabilité des terres reste indispensable.

Les perspectives économiques pour 2025 s'annoncent difficiles, avec des budgets publics plus faibles, une concurrence accrue et des marges sous pression. Le secteur de l'industrie montre également un net ralentissement de l'activité – moins de production de déchets, projets de dépollution gelés.

La baisse d'activité dans les travaux publics un impact direct sur le marché des SSP. En outre, le nombre de gros appels d'offres reste faible et les budgets publics demeurent contraints.

En résumé, 2025 s'annonce pour le moment comme une année difficile, avec peu de visibilité, une concurrence accrue et une baisse des niveaux de rentabilité. Info : consultation guide audits

Cf. diaporama en annexe.

Le GT guide audits de certification prévoit une pré-consultation des adhérents de l'UPDS avant la consultation élargie sur le projet de guide des audits de certification.

Le domaine C n'étant pas encore totalement terminé, les membres du collège travaux seront consultés en une seule fois sur ce domaine. La pré-consultation du domaine C est prévue pour février/mars 2025. Pour les domaines A et B, la pré-consultation pourra avoir lieu fin 2024 ou début 2025.

3. Suite collège commun : projet de charte

Cf. diaporama en annexe.

Lors de la réunion du 17 septembre 2024, le collège ingénierie a présenté un projet de charte pour favoriser la coordination entre les BE et les entreprises travaux. Les propositions d'engagements faites sont les suivantes :

- Ne pas confondre plan de gestion et plan de terrassement ;
- Ne pas faire de substitution ou maintenir de terres polluées sur les sites ;
- Retirer systématiquement les pollutions concentrées ;
- Ne pas répondre aux appels d'offres ne respectant pas l'état de l'art ;
- Ne pas chiffrer des traitements sans données suffisantes ;
- Réaliser un PCT ou des essais avant tout traitement in situ ou sur site ;
- Maîtriser les techniques et la méthodologie de gestion des SSP ;
- Se faire rémunérer pour les études de conception des travaux.

Le collège travaux a identifié plusieurs sujets complémentaires à aborder lors du prochain collège commun :

- Amélioration des processus de consultation (durée, cohérence & synthèse des différentes études ; en phase travaux : équilibre entre les ETP Moe et ETP travaux ...)
- Responsabilité et contractualisation : engagements, forfaitisation
- Conception : pertinence du PG, bilan de masse proposition d'une codification pour ingénierie de travaux / dimensionnement
- Traçabilité des terres ;
- Qualité des terres maintenues sur site ;

Action :

- ARO enverra les grandes lignes des thèmes retenus, suivies d'une discussion entre les membres du Bureau issus du collège travaux pour définir les points à aborder lors du collège commun.

4. Sujets divers

Prochaine réunion
le mardi 21 janvier 2025 de 14h à 15h30 – en présentiel à Paris